

LA DEMARCHE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENT (HQE) DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION DE CINQ CLASSES DE MATERNELLE ET D'UNE CUISINE CENTRALE AU 68/70 RUE ROCHECHOUART

Ce projet présentait de forts enjeux environnementaux compte tenu de la nature des équipements projetés. C'est pourquoi, il fut demandé d'intégrer une démarche HQE selon les principes du référentiel de certification applicable aux bâtiments tertiaires du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

Ce référentiel comprend deux volets:

- La certification du Système de Management de l'Opération (SMO)
- La certification de la Qualité Environnementale du Bâtiment (QEB).

Ce référentiel étant postérieur à la validation du programme de l'opération par la Commission des Opérations Immobilières du 14 novembre 2001, les exigences du SMO n'ont pu être suivies. La démarche menée a consisté à évaluer et vérifier la Qualité Environnementale de l'opération.

Les points abordés et concrets de cette démarche HQE sont:

- Le choix d'équipements techniques performants comme la chaudière gaz à condensation et les qualités thermiques retenus, calculés et vérifiés de l'enveloppe du bâtiment permettront de réduire les consommations énergétiques et ainsi contribuer à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre.
- La dimension de gestion des eaux pluviales abordée dès le projet architectural se traduit par un espace « végétalisé », un jardin pédagogique et par des terrasses « végétalisées », diminuant de façon importante la surface imperméable.

En outre, la mise en œuvre d'une temporisation du rejet à l'égout des eaux pluviales évite la saturation des réseaux et contribue à la qualité sanitaire des eaux.

Par ailleurs, le choix des terrasses « végétalisées » a permis d'améliorer le confort visuel des riverains.

La diminution des nuisances se traduit par une amélioration du confort acoustique des occupants: système anti-vibratile sous les équipements techniques" mise en œuvre de matériaux amortissant sous les sols des aires de livraisons et de la cuisine, traitement des salles de jeu comme une salle de restauration scolaire.

Les nuisances olfactives sont maîtrisées par les équipements techniques choisis et par l'emplacement de la cuisine et des locaux techniques dans les derniers niveaux du bâtiment.

Le confort visuel est assuré par la conception architecturale avec l'exposition des façades permettant d'utiliser abondamment la lumière naturelle et le choix de luminaires aux rendus des couleurs accrus.

Pour conforter la politique de déplacements à Paris, deux râteliers à vélo ont été prévus et pour répondre à la politique du tri sélectif ,les locaux ont été modifiés pour améliorer les cheminements de l'ensemble des activités au sein de l'établissement.

Enfin, le choix des revêtements s'est orienté vers les fabricants pratiquant une politique de Développement Durable.

Voilà donc les quelques points concrets de l'application d'une démarche HQE initiés à partir de la politique de la ville.